



Paris, le 22 novembre 2012

## **Groupama et la Mutuelle Nationale Territoriale s'associent pour proposer une couverture santé et une couverture prévoyance complètes et performantes aux agents territoriaux**

**Deux acteurs majeurs de l'assurance et de la protection sociale s'allient pour mettre leur expertise à disposition des collectivités territoriales et des agents territoriaux pour leur offrir le meilleur service. Grâce au partenariat signé entre Groupama et la MNT, ce sont 1,8 million d'agents qui peuvent aujourd'hui bénéficier d'une couverture complète en assurance de personnes et de la proximité d'un réseau de distribution dense.**

### **Deux leaders mettent leur expertise au service des agents territoriaux**

Groupama, premier assureur en assurance dommages des collectivités territoriales, et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), premier assureur en santé et prévoyance complémentaire auprès du personnel des collectivités territoriales, ont décidé de se rapprocher afin de mettre en commun leurs savoir-faire. Ces deux mutuelles, animées des mêmes valeurs de proximité et de solidarité, ont pour objectif d'apporter une couverture santé/prévoyance, renforcée, solidaire et adaptée aux collectivités territoriales et à leurs agents.

Dans le cadre de ce partenariat, Groupama commercialisera des offres prévoyance complémentaire (en continuité de son offre statutaire) et assurance santé labellisées de la MNT vers les territoriaux. Ces offres ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités et de leurs agents. Elles constituent une réponse adaptée au risque de précarisation des agents. Chaque année, 70 000 agents territoriaux perdent, par exemple, la moitié de leur revenu en raison d'un arrêt de travail prolongé pour raisons de santé.

### **La protection sociale des agents : un contexte en mutation**

La Fonction publique territoriale a enregistré une croissance de ses effectifs de près de 30% au cours des 15 dernières années. Elle compte aujourd'hui 1,8 million agents<sup>1</sup> exerçant dans les collectivités territoriales, leurs groupements et établissements publics

Le partenariat entre Groupama et la MNT intervient dans un contexte de forte évolution de la protection sociale de ces agents. En effet, en application du décret du 8 novembre 2011,

---

<sup>1</sup> *Fonction publique. Chiffres clés 2011. Ministère de la Fonction publique. 2011.*

les collectivités territoriales qui souhaitent participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents peuvent mettre en place depuis le 31 août 2012 des couvertures de santé et prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation ou de convention de participation.

L'offre de la MNT en santé et prévoyance complémentaire a reçu le label la rendant ainsi éligible à la participation des employeurs territoriaux ayant choisi la procédure de labellisation.

*« Cet accord constitue une première réussite partenariale avec une mutuelle de santé et de prévoyance d'importance nationale. Ce partenariat est également l'occasion pour le groupe, premier assureur des collectivités, de réaffirmer son engagement historique en faveur des petites et moyennes collectivités »* a déclaré Jean-Luc BAUCHEREL, Président de la Fédération Nationale Groupama.

Pour Jean-Pierre MOREAU, Président Général de la MNT, *« ce partenariat avec un acteur majeur de l'assurance montre une nouvelle fois que la MNT dispose d'une expertise unique et d'une forte capacité d'attraction dans son domaine historique d'intervention : la Fonction publique territoriale »*.

Déjà expérimenté dans deux départements, le partenariat s'étendra progressivement sur le plan national dans le cadre d'accords entre la MNT et les Caisses régionales de Groupama dans le respect des partenariats respectifs des deux organismes.

**Contacts presse Groupama :**

Christophe Humann - + 33 (0)1 44 56 32 66  
christophe.humann@groupama.com

Caroline Le Roux - +33 (0)1 44 56 76 40  
caroline.le-roux@groupama.com

**Contact presse MNT :**

Pierre Bernard - + 33 (0)6 29 39 77 36  
pierre.bernard@mnt.fr

**A propos de Groupama**

*1ère mutuelle d'assurance et 8ème assureur généraliste du marché français, Groupama consolide, en France, une position de leader sur plusieurs domaines d'activités (agriculture, santé, dépendance). Groupama, présent dans 11 pays, principalement en Europe, compte 16 millions de sociétaires et clients et 38 000 collaborateurs.*  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)

**A propos de la Mutuelle Nationale Territoriale**

*Présidée par Jean-Pierre Moreau et dirigée par Serge Giacometti, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1<sup>re</sup> mutuelle de la Fonction publique territoriale et le 1<sup>er</sup> intervenant aux côtés des collectivités locales (présente dans 16 000 collectivités). 6<sup>e</sup> mutuelle santé française, pôle protection sociale de la Fonction publique territoriale, la MNT milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales et agit pour améliorer la protection sociale des agents territoriaux.*  
[www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)